

Foire aux questions

De quand à quand puis-je acheter la licence semestrielle ?

Du 01.09. au 28.02. et du 01.03. au 31.08. de chaque année.

Pourquoi la licence n'est-elle valable que pour un semestre ?

Les licences ne peuvent être utilisées que par des étudiants actifs. Avec une licence semestrielle et après chaque renouvellement, nous pouvons vérifier auprès d'Adobe que vous êtes toujours autorisé à utiliser Adobe CC Pro sur la base de votre EDU-ID /AAI.

Dois-je acheter une nouvelle licence pour chaque semestre ?

Comme les licences ne sont valables que pour un semestre, elles doivent être rachetées chaque semestre. La licence semestrielle vous donne la possibilité d'utiliser Adobe CC Pro uniquement dans le cadre d'un projet et pendant un seul semestre. Le renouvellement de la licence n'est pas obligatoire et ne peut être réalisé qu'avec une nouvelle commande et un nouveau paiement.

Comment fonctionne le renouvellement après 6 mois ?

Après votre première commande, vous recevrez un e-mail d'information après 5 mois. Dans cet e-mail, vous serez informé que votre licence expirera dans 30 jours. Il vous sera également demandé si vous souhaitez renouveler votre contrat pour un autre semestre. Un nouveau rappel vous sera adressé 15 jours avant l'expiration. Le dernier jour, il vous sera demandé soit de renouveler votre abonnement (dans les 24 heures), soit de sauvegarder vos données en externe. Dans le cas contraire, votre permis sera révoqué dans les 24 heures qui suivent.

Pourquoi le prix reste-t-il toujours le même, quel que soit le moment où je commande ?

Avec une licence mensuelle, les coûts administratifs augmenteraient considérablement, ce qui entraînerait un prix de vente plus élevé.

Ainsi, afin de vous garantir la meilleure offre, nous devons maintenir les dépenses au plus bas. Mais soyons honnêtes : même pour 2 mois, l'offre complète Creative Cloud Pro incluant Adobe Stock - à ce prix - est toujours moins chère que les autres offres d'Adobe. Un autre avantage est que lorsque vous achetez par notre intermédiaire, vous ne vous engagez que pour deux mois et non pour une année entière comme Adobe.

Puis-je commander plus d'une licence ?

Afin que tous les étudiants de Suisse puissent bénéficier de cette offre, vous ne pourrez commander qu'une seule licence par commande.

J'ai déjà reçu une licence de mon université, puis-je encore commander une licence séparée / supplémentaire ?

C'est possible, mais cela n'a pas de sens puisque vous pouvez vous connecter avec votre ID Adobe depuis n'importe quel PC et utiliser l'application souhaitée.

Sur combien d'appareils puis-je utiliser ADOBE ?

Vous pouvez utiliser Adobe App sur 3 appareils en même temps. Après une période d'environ 5 heures, vous serez automatiquement déconnecté.

Je fais un doctorat, puis-je aussi bénéficier de cette offre pour les étudiants?

Oui, à condition que vous fassiez votre doctorat dans une université suisse et que vous ayez un SWITCH Edu-ID / AAI.

Je suis employé d'une université, puis-je également bénéficier de l'offre ?

Malheureusement, non. L'offre s'adresse exclusivement aux étudiants.

Si votre question ne figure pas dans la liste, veuillez contacter Asknet directement à l'adresse service.swiss@asknet.ch ou par téléphone.

084 866 25 77 (CHF 0.08/min. depuis le réseau fixe suisse)